Bruay-La Buissière se remet en selle.

Depuis les années 70 notre ville a opté comme de nombreuses communes pour le tout voiture : rocades, viaducs, zones commerciales excentrées regroupant restaurants, cinémas, drives ont anéanti le centre-ville et rendu impératif l'usage de la voiture pour s'approvisionner et se divertir.

En matière de deux-roues c'est surtout la mobylette et la moto qui ont droit de cité (au week end du 1er mai, 2000 motards se donnent rendez-vous et paradent dans la ville et dans les alentours : deux heures le soir et trois heures le matin (bilan carbone, aïe !). Le cycliste n'est pas à la fête dans cet univers des déplacements durs. Mais dans ce monde impitoyable il semblerait qu'une volonté se manifeste depuis à peu près deux ans pour faire bouger les choses.

Bandes cyclables, sas, doubles sens, pictogrammes divers, nouvelles pistes cyclables dédiées sur tout le trajet du BHNS. Zones à 30, redonnent l'envie et la possibilité d'enfourcher le vélo sans risquer sa vie. En même temps la ville organise des manifestations pour promouvoir les mobilités douces, balades en vélo, films-conférences, articles de presse, un partenariat est signé avec l'ADAV, des échanges sérieux et réguliers sont organisés avec l'association. Des rencontres ont eu lieu récemment avec les responsables de la CABBALR et du SMT qui ont pris note des observations et des propositions de l’ADAV sur des points précis et concrets de la circulation des piétons/cyclistes dans la ville et au-delà (de Béthune à Bruay en particulier le long de la ligne BHNS, Bulle 2)

Répondant au document de l'ADAV envoyé aux candidats aux élections municipales, le maire de Bruay est le seul pour l'instant à proposer un rendez-vous prochainement avec le correspondant local de l'ADAV.

Cette préoccupation pour le vélo et les déplacements doux nous semble en cohérence avec le contrat de transition énergétique (CTE) engagé par l'agglomération et paraphé (le 16 décembre dernier) et le secrétaire d'état à la Transition énergétique et solidaire.

Conclusion : Si de nombreux points restent encore à régler on ne peut que se réjouir de l'évolution de la situation, du sérieux manifesté et de la volonté de concertation de la ville avec ses partenaires.

Jean Louis Thersen, correspondant de l'ADAV pour Bruay La Buissière.



,